Séance du 28 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le vingt-huit septembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session ordinaire.

date d'affichage:

22 septembre 2022

date de convocation:

29 septembre 2022

Nombre de Conseillers :

en exercice: 19 Présents: 17 Représentés: 2 Votants: 19 Etaient présents: Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Marie LENEVEU, Alain NAVARRE, Martine NEEL, Philippe JEAN, Anne DESHEULLES, Ghislaine GRISEL, Yves LESIGNE, Hedwige COLLETTE, Julien LEMOIGNE, Maxime FAUDEMER, Stéphanie RENÉ, Christophe LECESNE, Sylvie BERTRAND, Valentin BAZAN, Jean-Paul BONNET.

<u>Procurations</u>: Carole HERBET à Martine NEÉL Chantal CADEL à Ghislaine GRISEL

Absent excusé: Néant.

Secrétaire de séance : Yves LESIGNE.

Cimetière du Buisson : - installation de cavurnes.

Afin de disposer d'une offre appropriée en fonction de l'évolution de la demande des administrés, il est envisagé l'installation de 5 cavurnes dans le cimetière du Buisson. Dans le but de satisfaire à cette demande, l'entreprise Pompes Funèbres LENEVEU, sise à Créances, a été sollicitée afin de fournir un devis pour la réalisation des 5 cavurnes envisagés, sur la base des prix appliqués en mai 2022 pour l'installation et la fourniture de cavurnes dans le cimetière du bourg de la commune.

La proposition se présente ainsi :

- société de Pompes Funèbres LENEVEU, sise à Créances, pour la fourniture et l'installation de 5 cavurnes représentant un montant de 985,25 euros hors taxes soit 1 182,30 euros toutes taxes comprises, conformément aux prix retenus pour le même type de prestation dans le cimetière du bourg.